

Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 15 mars 2019

Membres présents :

Enseignants : Madame Barraud, Monsieur Bastide, Madame Blanc, Madame Clochon, Madame Faucher, Madame Lageneste,

Représentants de la Mairie : Monsieur Deschamps, Monsieur Maillard, Madame Blavignac

Représentants des parents d'élèves : Madame Argillet, Madame Barrière, Madame Begon, Madame Blanchet, Madame Chapuis, Monsieur Franchisseur, Madame Masclaux

DDEN : Monsieur Cazalbou

Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Monsieur Tuffery, Madame Charpentier, Madame Machado, Madame Cauco

Secrétaire de séance : Madame Blanc

Ordre du jour :

1. Photos de classe
2. Budget mairie
3. Education physique et sportive
4. Travaux
5. Sorties
6. Questions des parents

1. Photos de classe :

La vente des photos de classe a rapporté environ 1 100 € à la coopérative scolaire. Les enseignants remercient les parents.

Ce bénéfice servira à l'achat de jeux ou de livres pour les classes et au financement des sorties scolaires.

Des parents ont trouvé dommage qu'il y ait moins de photos individuelles ou de fratries que les autres années dans la pochette de base. Les enseignants feront remonter cette remarque au photographe.

2. Budget mairie :

→ Bilan des dépenses 2018 :

Crédits fournitures scolaires (35 € par enfant) :

5445 € ont été dépensés pour l'achat de fournitures pour les élèves (cahiers, crayons...) mais aussi de matériel durable (matériel de manipulation, jeux éducatifs). Il paraît important à l'équipe enseignante d'investir dans ce type de matériel réutilisable d'année en année.

Crédits de remplacement des manuels scolaires (500 €) :

La somme a été dépensée en totalité pour l'achat d'une série de manuels de mathématiques pour les CM1 et de manuels de lecture pour les CP.

Budget transport (350 € par classe) :

La somme de 2144 € a été dépensée.

Autres dépenses :

La mairie a fourni 125 ramettes de papier pour le photocopieur.

La mairie a versé une subvention de 2200 € à la coopérative scolaire.

→ Crédits 2019 :

En 2019, les crédits alloués à l'école par la mairie seront au moins équivalents à ceux de 2018.

L'équipe enseignante demande si la subvention pour le renouvellement des manuels scolaires pourra être reconduite cette année pour l'achat de manuels de mathématiques pour les CM2 et de français pour les CE1 et CE2. Monsieur Deschamps donne son accord.

Les enseignants font remarquer que les manuels s'usent très vite, notamment ceux de CP que les élèves utilisent tous les jours à l'école et à la maison.

3. Education Physique et Sportive :

Piscine : En raison du manque de parents agréés pour encadrer les séances de natation, il s'avère impossible d'emmener les enfants de CP à la piscine. Seuls les CE1 des 2 classes iront à la piscine avec Madame Faucher. Les CP des 2 classes resteront à l'école avec Madame Blanc.

Intervention de Bernard Crespo : Monsieur Deschamps informe les enseignants qu'il n'a pas été possible de mettre en place une quatrième heure d'intervention comme demandé au premier conseil d'école.

Achat de matériel de motricité pour les maternelles : Du matériel de motricité (éléments pour enrichir les parcours, jeux d'échasses) ont été achetés (financement coopérative scolaire : 400 €).

4. Travaux :

Chauffage : La panne de chauffage signalée à la mairie le 15 février (juste avant les vacances) n'a été réparée que le 12 mars. Cela a nui fortement au bien-être des élèves et aux apprentissages dans les classes de Madame Blanc et de Madame Clochon. Monsieur Deschamps explique que l'entreprise en charge de la maintenance a dû attendre de recevoir la pièce pour faire la réparation. Les enseignants s'étonnent que cela ait été si long et demandent que des chauffages d'appoints soient installés dès le début de la panne si cela devait se reproduire.

Les enseignants de maternelle signalent de nouveau des problèmes de température dans leurs classes : il fait trop froid dans la classe de Madame Lageneste (environ 18°C) et beaucoup trop chaud dans celle de Monsieur Bastide (jusqu'à 27°C).

Monsieur Deschamps explique que l'ADUHME travaille sur le problème et qu'une réunion est prévue le 1 avril. Des parents d'élèves s'interrogent sur la capacité de l'ADHUME à résoudre ce genre de problème.

L'ADHUME intervient dans les bâtiments publics afin d'évaluer les économies d'énergie possibles.

Téléphone : La ligne fixe fonctionne souvent très mal. Il est régulièrement impossible de passer des appels et d'en recevoir, les messages arrivent en retard et ne sont pas toujours audibles.

Le problème sera signalé à Orange.

Il est envisagé de demander aux parents de signaler les absences par mail plutôt que par téléphone.

Ménage après les cours du mercredi : Les enseignants demandent une nouvelle fois que le ménage soit fait après les cours du mercredi matin. Il n'y a, en effet, aucun ménage ni dans les classes ni dans les sanitaires ce jour-là, depuis le changement des rythmes scolaires en 2013.

Monsieur Deschamps explique qu'il va réorganiser les services en septembre et qu'il envisage d'embaucher une personne qui ne ferait que du ménage.

Pose des rideaux dans la classe de Monsieur Bastide : La pose des rideaux a bien amélioré les conditions de travail. Il reste à changer les tringles des fenêtres côté cour pour pouvoir poser les rideaux occultants qui ont été achetés. Cela permettra d'utiliser le vidéo projecteur dans de bonnes conditions.

Travaux dans la cour de l'école : Les enseignants demandent que les jeux au sol et les lignes soient repeints et que des poubelles soient installées.

5. Sorties :

L'APE a versé à l'école une subvention de 500 € qui servira au financement des sorties. Les enseignants remercient les membres de cette association.

Les classes de PS/ MS, de PS/GS, et de CP/CE1 vont au cinéma une fois par trimestre dans le cadre d'école et cinéma.

Les maternelles iront à Vulcania le 16 mai pour des activités scientifiques et la visite d'une partie du parc.

6. Positionnement des enseignants au sujet des rythmes scolaires

L'équipe enseignante explique, de nouveau, que l'organisation actuelle avec les TAP juste après la cantine n'est pas satisfaisante pour les apprentissages des élèves (fatigue, manque de concentration et beaucoup d'énervement les après-midis et en fin de semaine, des élèves qui disent qu'ils ont peu de temps pour eux). Après avoir échangé avec des enseignants qui sont repassés en semaine de 4 jours et des parents d'élèves dont les enfants n'ont pas école le mercredi, le retour à la semaine de 4 jours semble positif car, finalement, plus adapté au rythme des enfants.

Les enseignants ont donc signé une motion qu'ils ont adressée à l'inspecteur d'académie pour demander un retour national à la semaine de 4 jours.

Actuellement 87 % des communes ayant une école publique travaillent en semaine de 4 jours (80% des élèves).

6. Questions des parents :

Est-il possible de faire le point sur le fonctionnement de la cantine suite au premier conseil d'école ?

Monsieur Deschamps indique qu'il y a un meilleur retour des fiches cantine et que les parents ont plutôt bien réagi après le mot qui a été distribué (ils sont venus voir les employées pour demander comment se comportait leur enfant).

Dans le réfectoire des GS, CP, CE1 un code couleur pour le comportement a été mis en place.

Il y a eu un changement au niveau de la surveillance des réfectoires : les PS MS mangent avec leurs ATSEM (Babeth et Béatrice).

Il y a toujours 1 seule personne avec les grands ce qui pose problème principalement lorsque des enfants sont installés dans la véranda. Il est difficile pour Corinne de surveiller la salle et la véranda. Monsieur Deschamps explique qu'il n'est pas possible de trouver une personne supplémentaire pour seulement 1 heure par jour.

Est-il possible de ne pas facturer les repas annulés le jour même lorsque l'enfant est malade ?

Monsieur Deschamps indique que c'est envisageable mais uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Reste-t-on en semaine de 5 jours l'année scolaire prochaine ?

Monsieur Deschamps indique qu'il n'y aura pas de changement. Il est favorable à la semaine avec classe le mercredi matin. Pour lui, la fatigue des élèves n'est pas due à la matinée de classe supplémentaire mais aux activités que les enfants font à l'extérieur de l'école et au temps qu'ils passent devant les écrans.

Il ne souhaite pas faire un nouveau sondage. Le sondage effectué l'année dernière avait montré que 53 % des parents étaient favorables à la semaine de 4 jours et demi. Il ajoute que c'est au ministre de prendre ses responsabilités et d'imposer à toutes les écoles les meilleurs horaires.

Est-il possible de faire les TAP, le mercredi matin ?

Monsieur Deschamps n'y est pas du tout favorable.

Comment est utilisée la contribution de l'état pour les TAP ?

Elle ne couvre qu'une partie des frais de personnel. Les enseignants demandent à la mairie si, dans le cadre des TAP, les activités ponctuelles comme la projection de courts métrages avec le festival Plein la Bobine (1 séance par classe) ainsi que le cycle escalade (pour les CM) vont avoir lieu. Monsieur Deschamps s'étonne que ces activités n'aient pas déjà eu lieu et dit qu'elles auront lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

Est-il possible d'agrandir le parking ?

Les parents trouvent qu'il n'y a pas assez de places. Des parents se garent donc en dehors du parking ce qui rend la sortie d'école dangereuse pour les enfants qui circulent à pieds.

Monsieur Deschamps indique qu'il n'est pas possible d'agrandir le parking.

Est-il possible de déplacer le container à verres qui se trouve sur le parking de l'école ?

Monsieur Deschamps indique que c'est grâce à ce container qu'il y a moins de bouteilles jetées à proximité du gymnase et dans la cour de l'école après les matchs du week-end. Il va cependant essayer de lui trouver une place où il serait facilement accessible, en dehors du parking.

Qu'en est-il de la pérennité du poste de directeur d'école avec la nouvelle réforme et la volonté de créer "des écoles de la confiance." Comment cela se passerait-il à Chauriat ? Quel serait le collège qui dirigerait l'école ? À quelle échéance serait-ce mis en place ?

Les enseignants indiquent qu'il y a effectivement un projet de regroupements d'écoles sous la direction du collège de secteur (Pour Chauriat, le collège de Billom) mais qu'ils n'ont pas encore toutes les informations sur ce projet.

Parents et enseignants s'inquiètent de ce projet.